

Nantes, le 18 septembre 2020

## Plan de relance

## Un fonds pour soutenir les clubs amateurs et encourager la pratique du sport

Dans le cadre du plan de relance voté en juillet, la Région met en place un fonds régional « Pays de la Loire Solidarité Sport », doté de 800 000 euros, et destiné à soutenir les associations sportives amateurs employant des salariés et qui, en raison de la crise, font face à des difficultés économiques.

La Région leur apporte un soutien financier exceptionnel pour les aider à maintenir leurs activités et à préserver les emplois. Ce dispositif est disponible sur le site de la Région sur <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/fonds-regional-pays-de-la-loire-solidarite-sport>.

En parallèle, et comme elle s'y était engagée dans le plan de relance, la Région diffuse une **campagne de communication** pour encourager les habitants à faire du sport en club et à prendre **une licence pour la saison 2020-2021**.

« La crise a profondément fragilisé le sport amateur. Dans la 1<sup>ère</sup> Région sportive de France, il est indispensable de soutenir nos clubs qui portent les belles valeurs du sport partout sur le territoire », indique Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.



## CONTACT PRESSE

Nadia Hammache : [nadia.hammache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hammache@paysdelaloire.fr) – 06 77 66 11 16